



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

Clermont-Ferrand, le 14 octobre 2023

Cabinet

Signalé

Le préfet du Puy-de-Dôme

à

Monsieur le président du conseil
départemental

Mesdames et Messieurs les Maires

OBJET : Adaptation de la posture Vigipirate

La dégradation brutale de la situation au Proche-Orient laisse craindre une forme de polarisation pouvant engendrer des conséquences sur le territoire national, notamment de possibles troubles à l'ordre public et actions ciblées contre certaines communautés, leurs bâtiments et représentations symboliques. Cette situation s'est matérialisée lors de l'attaque à caractère terroriste qui s'est produite à Arras le 13 octobre 2023 faisant un mort et deux blessés. Je la condamne avec la plus grande fermeté et j'ai apporté mon soutien à la communauté éducative.

La Première ministre a décidé l'activation du niveau « urgence attentat » du plan Vigipirate. Cette décision s'applique jusqu'à nouvel ordre.

Cette posture et ses consignes s'ajoutent à la posture « été et automne 2023 » du 1^{er} septembre 2023 qui reste applicable : <https://www.sgdsn.gouv.fr/vigipirate>

Dans ce contexte, je vous invite à être attentif, aux côtés des services de l'État, aux dispositifs de sécurité des établissements scolaires dont vous avez la charge. J'ai également donné des instructions aux services de police et de gendarmerie dans ce sens.

Je vous invite à veiller à la sécurisation des bâtiments départementaux et communaux. Une vigilance particulière sera portée au contrôle d'accès et aux comportements suspects, qu'il conviendra de signaler aux services compétents. À cet effet et en cas de doute, n'hésitez pas à appeler le 17. Vous pourrez sensibiliser vos personnels à cet égard.

Les mesures qui vous sembleront opportunes pourront aussi être envisagées en ce qui concerne la réglementation du stationnement et de la circulation aux abords des installations et bâtiments sensibles, de même que leur sécurisation passive (plots, bloc, etc.) et celle des lieux les plus fréquentés, comme les marchés.

Afin de vous aider dans vos démarches, je vous invite à consulter les guides réalisés par l'Etat, en accès libre sur les liens suivants : <https://www.sgdsn.gouv.fr/vigipirate/les-guides>

Je vous remercie en outre, pour les communes qui en disposent, de mobiliser les polices municipales, en coordination avec les services nationaux de police ou de gendarmerie, et les dispositifs de vidéoprotection (dont vous vous assurerez qu'ils sont opérationnels).

Par ailleurs, je vous adresse le logo « Vigipirate urgence attentat » qui devra être apposé dans les établissements recevant du public.

Enfin, vous voudrez bien diffuser les messages d'information et les consignes à tous les acteurs locaux concernés.

Les services de police et de gendarmerie ainsi que mes services se tiennent à votre disposition pour tout échange et recommandation.

Je vous remercie pour votre mobilisation.



Joël MATHURIN